

es ténèbres de la nuit ne sont jamais assez fondes pour cacher sa honte et le dérober aux yeux de ses amis. Mais, que dis-je ? le prêtre, frappé de suspense, trouvera-t-il ses amis ?

Et, quand on pense qu'une foule d'excellents prêtres sont ainsi frappés tous les ans, sur des soupçons vagues, des accusation sans preuves... et, plus souvent encore pour avoir dit avec dignité la vérité à son évêque !

On me dira peut-être : le prêtre ainsi frappé de suspense par son évêque, n'a-t-il pas droit d'en appeler à son archevêque ? Pour l'amour de Dieu, qu'on ne me force donc pas de dire ce que je sais de ces appels aux archevêques !

“ Je connais que ce prêtre a été interdit “ injustement, disait dernièrement un évêque ; mais ça donnerait un trop grand souffle à l'administration de mon prédécesseur, si je réabilitais ce prêtre.” Et le prêtre est resté sous le coup de l'interdit ! Et cet évêque vit encore... et il passe pour un grand saint dans son diocèse... Je le nommerais bien, si je n'en avais pas pitié,

480. Je crois que l'Episcopat est d'institution divine, mais je ne crois pas que cette institution divine donne à qui que ce soit le pouvoir de se mettre au-dessus de la justice, de la vérité et de Dieu. Et combien de vénérables prêtres pensent tout bas, ce que je dis ici tout haut !